



COMPTE-RENDU DE REUNION NUMERIQUE LIGUE REUNIONNAISE DE TENNIS DE TABLE / CLUBS

DATE : mardi 24 aout 2021

Association

**Ligue Réunionnaise de
Tennis de Table**

LIEU : réunion dématérialisée – outil ZOOM

HORAIRE : 19 h 30

Dossier suivi par

Marc DUBOURDIEU
Secrétaire

Téléphone
0692 66 65 82

Courriel
secretaire@lrтт.гe

Adresse secrétariat
25 rue Benjamin Hoareau
97430 LE TAMPON

Adresse Siège social
20 rue Philibert TSIRANANA
97490 STE CLOTILDE

Site Internet
www.lrтт.гe

Page Facebook

Agrément Ministériel

Siret
40900277100031

Code APE
9312Z

RNA
W9R1002606

Code APS

PRESENTS :

Isabelle ALLIOT-MICHOUX (présidente), Thomas MONDON (vice-président, SPORTT), Marc DUBOURDIEU (secrétaire général, TTT), Alexandre VILLENDUUIL (trésorier, SMTT), Fabrice BALAZI (Trésorier adjoint)

Richard ALLANE (AOR), Julien GAUDET (AOR), Gérard DAVID (LMTT), Patrice FEN CHONG (CPTSP, CPP), Manandraïbé RASANDISONA (CDTT), Jessie VERBAR (Commission Communication), Sébastien DIGARD (CRE)

Invité : Maxime MYKOLOW (Conseiller-entraîneur de Ligue)

Excusés : Christophe MOUQUET (TTT), Daniel THURIES (A2P)

Mme la présidente, Isabelle ALLIOT-MICHOUX, dirige la réunion. Elle ouvre les débats à 19 h 35.

1. Saison 2020/2021 - lancement

Mme la Présidente expose la situation (couvre-feu, rayon de déplacement), en incluant notamment les dernières informations sur les chiffres dévoilés par la préfecture.

Un tour de table est organisé pour exposer la situation actuelle des clubs.

- LMTT : il semblerait que seul ce club puisse reprendre son activité normalement. Tous les adhérents sont vaccinés ou en passe de l'être. Les deux équipes prévues seront engagées dans le championnat. Malgré sa situation « favorable », le LMTT est pour le report de la saison au 1^{er} octobre.
- AOR : la situation des Aiglons reflète ce que l'on rencontre dans d'autres clubs. Le noyau dur des jeunes et adultes très motivés est toujours là, quoiqu'en nombre limité (6 ou 7 jeunes et peu d'adultes). Le problème des créneaux actuels limite la venue des adultes. Les Aiglons avaient engagé 7 équipes pour cette saison. Ce chiffre sera sans doute à revoir au fil de l'évolution de la situation et des annonces préfectorales. Report du démarrage au 1^{er} octobre.
- TTT : le club n'a repris ses entraînements que très récemment. Ils sont très réduits. Plusieurs cas d'adhérents ne voulant pas se faire vacciner (aussi bien des

jeunes ados que des adultes) sont rapportés. La fréquentation en ce début de saison est très faible. Le TTT souhaite le report de la saison.

- SPORTT : pas de reprise pour l'instant. Une mini enquête montre que la moitié des jeunes et un tiers des adultes de la saison passée devraient reprendre l'activité. Le SPORTT veut reculer le début de la saison.
- CDTT : seuls 4 joueurs sont de retour. Le club est confronté aux horaires défavorables. Le CDTT milite pour un démarrage au 1^{er} octobre de la saison.
- SMTT : problème de communication avec la municipalité. Les entrainements reprendront au début la semaine à venir. Deux, trois jeunes ne seront pas de retour. Le club veut un report de la saison.
- CPTSP : les activités n'ont pas redémarré. C'est volontaire. Quentin VEDAPODAGOM devrait encadrer la douzaine de jeunes à partir 1^{er} septembre. Patrice FEN CHONG ne connaît pas les intentions de ces jeunes quant au passe sanitaire.
- CPP : reprise la semaine passée. 12 jeunes « mordus » ont fréquenté la salle. Adultes : gros dégâts. Le Baby ping repart le samedi. Le club anticipe des problèmes si le vaccin devient obligatoire pour les jeunes. Report de la saison début octobre.
- CRE : nécessité de décaler la saison. La situation est sensiblement la même que celle des AOR et du CPP. Le club maintient ses 3 équipes. Il souhaite un championnat en deux phases, par poules de 4 dans chaque division.
- TTSP (d'après Maxime MYKOLOW) : le club n'a pas d'accès à sa salle pour le moment.

Il est donc décidé de commencer la saison au 1^{er} octobre avec les conséquences qui en découleront sur l'organisation des compétitions et en particulier sur le championnat par équipes. Cette décision est définitive, même si la préfecture annonçait de bonnes nouvelles (couvre-feu plus tardif ou encore suppression du rayon de déplacement).

Se pose le problème essentiel du championnat par équipes. A l'heure actuelle, peu de clubs savent combien ils pourront en engager. **On laisse une marge aux clubs jusqu'au 15 septembre** afin qu'ils nous disent les équipes qu'ils comptent inscrire.

Une nouvelle réunion sera programmée ce jour-là (15 septembre) et nous déciderons alors **de la meilleure formule à déployer** pour cette année sportive. Un autre facteur peut cependant encore nous laisser dans l'indécision. Si le passe sanitaire est maintenu pour les jeunes ados (12/17 ans), il est possible que certains clubs enregistrent encore des

désengagements. Il sera alors peut-être nécessaire de revoir la mouture de la compétition au dernier moment !

On souhaiterait que les jeunes puissent suivre les regroupements et le TOP du mois de septembre (prévus au calendrier N°5). Tout ceci ne sera possible que si nous connaissons une évolution positive de la situation.

Le secrétaire joint le calendrier N°7 tel que nous le concevons à ce jour.

3/3

2. Aménagement financier

Le Conseil de Ligue a décidé lors d'une toute récente consultation de repousser au 13 octobre 2021 l'échéance concernant les 60 % du coût des licences 2020/2021. La date initialement retenue était le 13 septembre.

David GERARD tire la sonnette d'alarme sur les difficultés que risquent de rencontrer les associations. Il pense que les clubs auront du mal à récupérer les licences des jeunes et des adultes. La Ligue saura, de toute façon, se montrer compréhensive si un club avait par trop d'embarras.

Questions diverses :

- Une réunion doit se dérouler, toujours en distanciel concernant les propositions de la Commission Régionale d'Arbitrage entre les membres de cette dernière et les personnes intéressées du Conseil de Ligue. La réunion n'aura que ce sujet d'étude. Elle sera programmée vers la fin septembre, sachant que la crise COVID risque d'impacter des propositions qui avaient été faites.
- L'engagement aux CRITERIUMS est repoussé au 15 septembre.
- Le secrétaire se rapprochera du club des aiglons pour l'organisation du premier tour de cette compétition.
- Sébastien DIGARD puis notre trésorier nous demandent d'interroger la FFTT sur les éventuelles compensations (perte et coût des licences) que cette dernière pourrait octroyer aux clubs. Aux dernières nouvelles notre organisme tutélaire ne semblait pas très enclin à s'engager dans une telle démarche.

Mme la Présidente lève la réunion à 20 h 35.

La présidente

Isabelle ALLIOT-MICHOUX



Ligue Réunionnaise de Tennis de Table

- Secrétaire général -

20 rue Philibert Tsiranana, 97495 Ste Clotilde

Tél. : 0692 66 65 82 – Mèl. : secretaire@lrтт.re – Site Web : www.lrтт.re

Le secrétaire

Marc DUBOURDIEU